

Le président de la Ligue  
Île-de-France de Badminton

Paris, le 08/04/2024

**Objet : Convocation CA LIFB**

Aux membres du Conseil d'Administration de la LIFB,

Mesdames, Messieurs, Cher-e-s ami-e-s,

J'ai le plaisir de vous convier à notre prochaine réunion de Bureau qui se déroulera le :

**MERCREDI 24 AVRIL 2024**  
**En présentiel à partir de 20h00**  
**Siège de la LIFB – 123, rue de Tocqueville – 75 017 PARIS**

\* *en cas d'empêchement, un lien visio pourra vous être adressé.*

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour prévisionnel de cette réunion :

- Validation du PV du Conseil d'Administration du 05-02-2024 (**vote n°1**)
- Point financier :
  - o Clôture de l'exercice financier 2023 – *Présentation du compte de résultat 2023 et du bilan au 31-12-2023* (**vote n°2**) + *proposition d'affectation du résultat* (**vote n°3**)
  - o Proposition de timbre Ligue 2024-2025 - (**vote n°4**)
  - o Proposition de modification des budgets 2024 et 2025 - (**vote n°5**)
- Point statutaire :
  - o Ordre du jour de l'AG du 05-06-2023 - (**vote n°6**)
  - o Calendrier statutaire 2024 et 2025 (AG électorale, réforme des statuts)
  - o Fit'Minton : mandat à H. ANEST pour signature du contrat de cession (**vote n°7**)
- Questions diverses et d'actualité
  - o Commission Régionale Disciplinaire
  - o Validation de la cellule territoriale ANS IDF - (**vote n°8**)

Des documents complémentaires vous seront adressés quelques jours avant la réunion. **Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence auprès de Brigitte VINCENT (secrétaire générale).**

Dans l'attente, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information ou questions que vous souhaiteriez voir abordées (*à transmettre en amont de la réunion*).

Je vous prie de recevoir l'expression de mes sportives salutations,

Le Président de la LIFB  
Hugo Anest



**Auteur(s)** : Olivier DAUBE

**Destinataire(s)** : Membres du CA LIFB

**Date** : 24/04/2024

**Objet** : Réunion du Conseil d'Administration de la LIFB

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Présents au siège de la LIFB | Hugo ANEST, Cécile RONGET, Olga PETROVA, Matthieu RIOLLIER, Didier JACQUEMIN, Arnold AKPLOGAN   |
| En distanciel                | Corentin XOUAL, Jonathan CASSIER, Valérie CONTOZ, Paul ADAM, Brigitte VINCENT, Dorine ABRAHAMME, Adèle RABY (de 21h00 à 22h30), Sonia KACED |
| Excusés                      | Matthieu SOUCHOIS, Mathieu THOMAS, Guillaume LE PENNEC (invité)   |
| Assistent                    | Olivier DAUBE (Directeur LIFB), Thierry LEGRAND (Cabinet Exponens)  |

Rappel de l'ordre du jour :

- PV de la réunion de Bureau du 05-02-2024 (**vote**)
- Point financier :
  - o Présentation des comptes 2023 : compte de résultat 2023 et bilan au 31-12-2023 (**vote**), affectation du résultat (**vote**)
  - o Proposition de timbres Ligue 2024-2025 (**vote**)
  - o Proposition de pérennisation du poste CDD DVP et échanges sur les budgets 2024 et 2025
- Point statutaire :
  - o Ordre du jour de l'AG LIFB du 05-06-2024 (**vote**)
  - o Calendrier statutaire 2024 et 2025 (AG électorale, réforme des statuts)
  - o Cession de la marque Fit'minton à la FFBaD
- Questions diverses
  - o Point sur les licences à date
  - o Campagne ANS 2024 et validation de la Commission Territoriale ANS IDF (**vote**)
  - o Point sur les dossiers disciplinaires
  - o Point sur la licenciation des clubs (APSAP)
  - o Récompenses et mérites fédéraux

---

**1. PV de la réunion de Bureau du 05-02-2024**

Aucune remarque n'est faite sur ce PV.

**Vote n°1 : proposition de validation du PV du Bureau du 5 février 2024**

- POUR : 8/ CONTRE : 0/ Abstentions : 3
- Décision : Adoptée à l'unanimité

2. **Point financier**

a- Clôture de l'exercice 2023

Résultat de l'exercice :

- **La plaquette définitive des comptes 2023** a été diffusée dans les documents préparatoires au CA après validation de notre Commissaire aux Comptes, Mme TERQUEM. Le résultat 2023 s'établit à + 44.779,90€
- **Budget 2023 et atterrissage au 31-07-2023** : pour rappel, le budget 2023 avait été voté à l'équilibre et l'atterrissage au 31-07-2023 laissait entrevoir un résultat négatif à -14,7K€

Principaux écarts avec le budget / l'atterrissage :

- L'absence de Catherine MEUNIER (vs le recours au cabinet Exponens pour la saisie comptable) : +21K€
- Placements financiers (imposition déduite) : +16K€
- Réforme reportée du dialogue de gestion : +8K€
- Licences et affiliations (augmentations du timbre Ligue à compter du 01-09-2023 et du nombre de licences) : +43K€
- Nouvelles sources de financements dans le secteur DVP (DSVE principalement) : +15K€
- Perte du DEJEPS : -11K€
- Compétitions organisées par le secteur OPS : +12K€
- Recrutement d'un alternant par le secteur communication : -4K€

Proposition d'affectation du Résultat 2023 :

- +44.779,90€ en fonds de réserve non fléché
- +10.000€ de la réserve fléchée JOP2024
- **Soit 54.779,90€ en fonds de réserve non fléché**

Fonds propres de la Ligue :

Si cette affectation du résultat est validée, les fonds propres de la LIFB s'établiraient à 623.901,54€, répartis de la façon suivante :

- Fonds propres sans droit de reprise : 300.000€
- Réserves non fléchées : 203.901,54€
- Réserves fléchées : 120.000€
  - o Projet de relance des clubs / pack affiliation : 5.000€
  - o Projet achat de structures et matériel d'animation : 30.000€
  - o Projet JOP2024 : 35.000€
  - o Projet organisation d'un événement parabadminton de haut-niveau : 25.000€
  - o Projet suivi d'un athlète parabadminton de haut-niveau : 10.000€
  - o Projet 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Ligue : 15.000€

**Thierry LEGRAND** (cabinet EXPONENS) conclut en notant la capacité de la Ligue à restaurer en partie ses fonds propres après la perte 2022. Ceux-ci offriraient à date 6 mois de fonctionnement en cas d'éventuels aléas financiers (pertes de financeurs, baisse drastique de licenciés...).

#### **Vote n°2 : proposition de compte de résultat 2023 et bilan au 31-12-2023**

- POUR : 13/ CONTRE : 0/ Abstentions : 0
- Décision : Adoptée à l'unanimité

#### **Vote n°3 : proposition d'affectation du résultat (54.779,90€) au fonds de réserve non fléché**

- POUR : 13/ CONTRE : 0/ Abstentions : 0
- Décision : Adoptée à l'unanimité

#### b- Budgets 2024 et 2025

L'Assemblée Générale fédérale du 2 et 3 Mars 2024 a validé l'augmentation du timbre fédéral de 3€ pour la saison 2024-2025 ainsi que les impacts financiers sur les territoires dont les plus significatifs sont :

- La baisse de la part variable du dialogue de gestion : -5K€
- La suppression de la prime de résultat et de la moitié de l'aide aux Pôles Espoir : -11K€
- La non prise en charge des entraîneurs sur les compétitions et stages de référence : -3K€
- L'octroi d'une seule action nationale DSVE (2 en 2023) : -3K€...

**L'impact sur les finances de la LIFB est estimé à -25K€ en 2024.**

Le bilan est réalisé (même si la plupart des éléments avaient pu être budgétés) sur :

- La répartition des salaires par secteur, leur évolution

- L'évolution prévisionnelle des subventions
- Les charges fixes de la LIFB hors salaires
- L'inflation des frais de transport, de restauration et d'hébergement qui pèse prioritairement sur le fonctionnement du secteur AHN

**Le budget 2024, à date, ne s'établirait plus à -40,4K€ mais plutôt aux alentours de -74K€ (incluant notamment l'impact négatif de 25K€ des coupes budgétaires fédérales).**

c- Proposition de timbre Ligue 2024-2025

*Objectifs d'une hausse du timbre :*

- Ne pas procéder à des coupes budgétaires ou arrêts d'action
- Se rapprocher du budget 2024 initial voté en décembre 2023
- Se donner des moyens d'actions supplémentaires :
  - o Proposition d'un nouveau plan de relance des clubs,
  - o Hausse du nombre de jeunes / de clubs labellisés (secteur AHN),
  - o Pérennisation du poste en CDD pour poursuivre les actions initiées (secteur DVP)
  - o Maintien d'un alternant (secteur COM)
  - o Hausse de l'investissement dans les compétitions régionales (secteur OPS)

Rappel des timbres des principales ligues métropolitaines :

| Principales Ligues                 | Adultes LIFB :<br>15€ | Jeunes LIFB :<br>13,50€ |
|------------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| <b>AURA (Auvergne Rhône Alpes)</b> | 19,75€                | 19,75€                  |
| <b>Centre Val de Loire</b>         | 22€                   | 19€                     |
| <b>Nouvelle Aquitaine</b>          | 17,50€                | 13,20€                  |
| <b>Grand Est</b>                   | 20,95€                | 17,95€                  |
| <b>Occitanie</b>                   | 22€                   | 22€                     |
| <b>Sud</b>                         | 22€                   | 22€                     |
| <b>Bretagne</b>                    | 17,25€                | 15,96€                  |
| <b>Hauts-de-France</b>             | 19,43€                | 18,53€                  |
| <b>Pays de la Loire</b>            | 19€                   | 19€                     |

En conséquence des impacts budgétaires FFBaD, et compte tenu de la probabilité d'une nouvelle hausse du timbre fédéral en 2025 par la future équipe dirigeante de la FFBaD, **Matthieu RIOLLIER** propose une hausse du timbre 2024-2025 de 2€ pour toutes les catégories sauf les minibads.

**Vote n°4 : proposition de timbre Ligue 2024-2025 (voir tableau ci-dessous)**

- POUR : 7/ CONTRE : 2/ Abstentions : 4
- Décision : Adoptée à la majorité

La proposition qui sera faite lors de l'Assemblée Générale du 05-06-2024 sera la suivante :

| Timbre LIFB | 2023-2024 | Proposition 2024-2025 |
|-------------|-----------|-----------------------|
| Adulte      | 15€       | 17€                   |
| Jeune       | 13,50€    | 15,50€                |
| Minibads    | 7€        | 7€                    |

L'impact d'une telle augmentation, si elle est validée, sera de :

- +24,5K€ en 2024 (soit l'impact des coupes budgétaires FFBaD)
- +77,4K€ en 2025
- d- Proposition de pérennisation du poste de chargé de mission diversité des pratiques

Le poste occupé aujourd'hui par **Hélène TERRASSE** (CDD de 18 mois de mars 2023 à septembre 2024) avec des missions spécifiques d'animation et de promotion du badminton en lien avec les JOP2024 a permis à la LIFB de développer fortement ses actions transversales (entreprises, handicap, publics éloignés des pratiques...).

Le secteur DVP, qui bénéficie aujourd'hui de 3 ETP (0,5 ETP en 2021 et 2022) a également augmenté ses ressources :

- Nouvelles sources de subventionnement,
- Déploiement des dispositifs « du stade vers l'emploi » (+20K€),
- Développement d'une offre commerciale Bad'Tour pour des gains escomptés à 5K€ en 2024 (la franchise d'impôt sur des actions commerciales est de 72K€ actuellement)
- Possibilité, sous réserve de l'accord final de la DRAJES Ile-de-France, de bénéficier d'un emploi ANS ESQ (3x 17.600€)

**Le coût global de ce poste est évalué à 50K€ / an.**

Un échange avec les administrateurs permet d'apporter les nécessaires compléments d'information sur la plus-value de la création d'un tel poste. Néanmoins, et comme cette décision impactera à long terme notre budget, il est convenu de surseoir au vote pour le moment.

**Le calendrier suivant est validé :**

- Réalisation d'une synthèse du secteur DVP sur les dossiers en cours et perspectives (diffusion au CA en mai 2024),
- AG LIFB : validation ou non de l'augmentation du timbre 2024-2025 notamment (05-06-2024),
- CA extraordinaire sur ce seul sujet de la création d'un poste DVP (juin 2024).

### **3. Point statutaire :**

#### a- Assemblée Générale LIFB

Elle aura lieu comme convenu le mercredi 5 juin 2024. Le lieu retenu est l'espace « La Place » (3, Place des Vosges – 75 004 PARIS)

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- Validation du compte-rendu de l'AG du 11/12/2023
- Rapport moral du Président, complété du rapport d'activité
- Élection complémentaire au CA de la LIFB (3 postes à pourvoir) – 1<sup>er</sup> tour
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport de Mme TERQUEM, Commissaire aux Comptes
- Proposition d'affectation du résultat
- Proposition de timbre Ligue 2024-2025
- Proposition de Budgets 2024 et 2025 modifiés
- Résultat de l'élection complémentaire au CA de la LIFB (3 postes à pourvoir) – 1<sup>er</sup> tour
- Élection complémentaire au CA de la LIFB (3 postes à pourvoir) – 2<sup>ème</sup> tour si nécessaire
- Remise des récompenses (mérites fédéraux, prix Hélène Bussolino)
- Clôture de l'AG

### **Vote n°5 : proposition d'ordre du jour de l'Assemblée Générale LIFB du 05-06-2024**

- POUR : 13/ CONTRE : 0/ Abstentions : 0
- Décision : Adoptée à l'unanimité

b- Calendrier statutaire 2024-2025

Depuis l'AG fédérale du 2 et 3-03-2024 et l'adoption de nouveaux statuts validant notamment l'inversion du calendrier fédéral et la diffusion de statuts types pour les organes déconcentrés, nous avons une vision plus claire de nos obligations statutaires des prochains mois :

- Proposition de modifications statutaires (sur la base des statuts types des Ligues) au CA de juin 2024,
- **Assemblée Générale Extraordinaire LIFB** (en distanciel) visant à l'adoption de ces nouveaux statuts (septembre 2024),
- Assemblée Générale électorale FFBaD le 15-12-2024,
- **Assemblée Générale électorale LIFB** avant le 31-03-2025
- Assemblées Générales électorales des comités avant le 30-06-2025

**Hugo ANEST** réactive un groupe de travail ayant pour objectif de faire une proposition de nouveaux statuts LIFB au CA du mois de juin 2024. Ce groupe comprendra **Olivier DAUBE**, Directeur et les élus suivants : **Sonia KACED**, **Brigitte VINCENT**, **Cécile RONGET**, **Didier JACQUEMIN** et **Hugo ANEST**.

c- Cession de la marque Fit'minton

A la suite des échanges en séance avec **Y. PENEL** (Président) et **E. SALANOUBAT** (Directeur Général) le 14-02-2023, le CA avait validé le principe de la cession de la marque Fit'Minton (dont la LIFB est propriétaire jusqu'au 26-01-2025) avec des contreparties liées à l'organisation de formations gratuites pour les licenciés franciliens. La FFBaD est revenu vers nous ces dernières semaines avec une proposition consolidée de contrat de cession.

La proposition de contrat de cession à titre gratuit a été transmis avec les documents préparatoires. Néanmoins, le projet développé ainsi que les contreparties envisagées par la FFBaD n'ayant pu être fournies, le CA décide de surseoir au vote. Quoiqu'il en soit, ces contreparties devront être parties prenantes du contrat de cession afin d'éviter toute ambiguïté. **Ce document complémentaire sera fourni dans les prochaines semaines et un vote en distanciel sera organisé.**

4. Questions diverses

a- Point licences à date

| Comités | Licences au 23-04-2019 | Licences au 23-04-2023 | Licences au 23-04-2024 | Variation (par rapport à la saison 2022-2023) |
|---------|------------------------|------------------------|------------------------|---|
| 75      | 4.211                  | 4.607                  | 4.769                  | +3.5%   |

|              |               |               |               |              |
|--------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| <b>77</b>    | 5.325         | 5.436         | <b>5.726</b>  | +5.3%        |
| <b>78</b>    | 5.711         | 5.950         | <b>5.979</b>  | +0.5%        |
| <b>91</b>    | 5.392         | 5.233         | <b>5.365</b>  | +2.5%        |
| <b>92</b>    | 5.681         | 5.856         | <b>6.194</b>  | +5.8%        |
| <b>93</b>    | 2.417         | 2.554         | <b>2.739</b>  | +7.2%        |
| <b>94</b>    | 3.944         | 4.136         | <b>4.296</b>  | +3.9%        |
| <b>95</b>    | 3.467         | 3.458         | <b>3.740</b>  | +8.1%        |
| <b>TOTAL</b> | <b>36.160</b> | <b>37.234</b> | <b>38.812</b> | <b>+4.2%</b> |

b- Campagne ANS2024

La campagne a été clôturée le 10-04 pour les clubs et comités et le 16-04 pour les Ligues. Les dossiers sont en cours de pré-instruction administrative par la FFBA. L'instruction par la cellule territoriale IDF aura lieu durant le mois de mai et jusqu'au 06-06-2024.

➤ **Récapitulatif 2023**

- Comités : 8 demandes pour 119.079€ ► 42.563€ attribués
- Clubs : 53 demandes pour 331.572€ ► 48 éligibles ► 34 bénéficiaires pour 78.755€

➤ **Demandes 2024**

- Comités : 6 demandes pour 85.600€ ► montant IDF non défini à date
- Clubs : 58 demandes pour 422.984€ ► montant IDF non défini à date

Composition de la cellule territoriale ANS Ile-de-France :

|  |                          |              |  |
|--|--------------------------|--------------|--|
| Membre obligatoire –<br>Président de la Ligue    | <b>Hugo ANEST</b>        | Autre membre | <b>Sonia KACED</b> (élue)                    |
| Membre obligatoire –<br>Directeur de la Ligue    | <b>Olivier DAUBE</b>     | Autre membre | <b>Geoffrey DEVANLAY</b><br>(salarié LIFB)   |
| Membre obligatoire –<br>Représentant des comités | <b>Didier JACQUEMIN</b>  | Autre membre | <b>Hervé GOULIN</b><br>(salarié LIFB)        |
| Membre obligatoire –<br>Représentant des clubs   | <b>Matthieu RIOLLIER</b> | Autre membre | <b>Baptiste MARCHAND</b><br>(salarié comité) |

**Vote n°6 : proposition de composition de la cellule territoriale ANS Ile-de-France**

- POUR : 13/ CONTRE : 0/ Abstentions : 0
- Décision : Adoptée à l'unanimité

c- Commission Régionale Disciplinaire de 1<sup>ère</sup> instance (CRD)

Plusieurs incidents ont nécessité la saisine de la CRD suite à des rencontres d'interclubs (ICD 93, J5 des ICR) au cours desquels des insultes voire violences physiques ont été constatées. Au-delà de l'analyse individuelle de chacun de ces cas par la CRD et d'autres ayant fait l'objet de simples rapports sans occasionner de poursuites, **Hugo ANEST** a rappelé au responsable de la CLOT que les JA et arbitres doivent signaler tous les incidents graves qui se déroulent lors de manifestations où ils sont présents.

d- Licenciation des membres par les clubs affiliés

A l'instar du cas relevé par le comité 75 en 2022-2023, un autre cas a été identifié dans ce même département. Le comité a déjà entamé des démarches de médiation auprès de ce club, sans succès.

La LIFB a été interpellée par **Didier JACQUEMIN**, Président du Comité 75, pour officialiser le lancement d'une procédure auprès de l'APSAP75 (LIFB.75.95.004) :

- Organisation d'une rencontre officielle avec le club,
- Mise en place d'un moratoire visant à retrouver les niveaux de licenciation des saisons antérieures

e- Récompenses

**Mérites fédéraux** : la procédure a été entièrement automatisée sur Poona, ce qui a généré un certain nombre de difficultés pour cette 1<sup>ère</sup> année. Notre quota de mérites était fixé à 8 ; les licenciés suivants devraient être récompensés par la FFBaD :

- **Gérard GANNEAU (93)**, mérite d'or
- **Bruno SKLER (92)**, mérite de bronze
- **Jean-Pierre LAPORTE (75)**, mérite de bronze
- **Subash HURUNGHEE (93)**, mérite de bronze
- **Jérôme PISARZ (94)**, mérite de bronze
- **Laurent KERVENDAL (95)**, mérite de bronze
- **Eric BOCHMAN (92)**, mérite de bronze
- **Jean-Pierre VIDHAMALI (77)**, mérite de bronze

**Prix Hélène BUSSOLINO** : **Hugo ANEST** propose d'attribuer cette récompense honorifique à **Wolfgang LUND** (IMBC92).

Fin de la réunion : 23h00

**Le Président de la LIFB**  
**Hugo ANEST**



**La Secrétaire Générale**  
**Brigitte VINCENT**

